

PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

VIGILANCE METEO JAUNE

VAGUES - SUBMERSION

Destinataires :

Institutionnels : SP Bayonne – Capitainerie Bayonne – DAEE – CODIS – Port Bayonne – CR gestion ports – Conseil Départemental – DDTM-DML – DDSP – DDTM opérationnel – CORG – COZ - Port plaisance Anglet – Météo France

Communes : Anglet – Bayonne – Biarritz – Bidart – Ciboure – Guéthary – Hendaye – Saint-Jean de Luz – Urrugne – Villefranque – Mouguerre – Urcuit – Urt – St Pierre d'Irube – Lahonce – Communauté d'agglomération Pays Basque et services techniques

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : mardi 27 octobre 2020

Heure : 17h00

N° : 1

Description de l'évènement :

Période à risque : du mercredi 28 octobre 13h00 au jeudi 29 octobre 2020 06h00 au moins.

Heures de pleine mer à Saint Jean de Luz mercredi 28 octobre vers 15h00 (coefficient de marée 69) et jeudi 29 octobre vers 03h00 (coeff 73).

Situation générale :

Une dépression très creuse au nord-ouest de l'Irlande génère du vent fort et de fortes vagues qui se propagent vers le golfe de Gascogne. La perturbation associée balaye actuellement le Golfe de Gascogne et la Manche.

Evolution prévue :

Mercredi, cette longue houle de nord-ouest se propage en entrée de Manche et sur la façade Atlantique et plus particulièrement sur la pointe bretonne et sur la côte Aquitaine. Le long du littoral, ces forts déferlements risquent d'engendrer des submersions par franchissement de paquet de mer sur les parties exposées ou vulnérables des départements placés en vigilance "vagues-submersion" de niveau jaune. Le déferlement de cette houle particulièrement puissante pourra contribuer également à l'érosion du cordon dunaire sur le littoral aquitain. L'intensité du phénomène est plus marquée au moment de la pleine mer.

Longue houle très puissante se propageant dans le Golfe de Gascogne, atteignant 4 à 6 m (T =16-18s) mercredi en fin de journée puis se renforçant jeudi matin (période 16-18s) et des très fortes vagues (6 m à 8m).

Conseils de comportement :

Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias. Evitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture. Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

Habitants du bord de mer : fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer. Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés. Prévoyez des vivres et du matériel de secours. Surveillez la montée des eaux et tenez-vous informé auprès des autorités.

Plaisanciers : Ne prenez pas la mer. Ne pratiquez pas de sport aquatique. Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord. Ne laissez rien à bord qui pourrait provoquer un sur accident.

Professionnels de la mer : Evitez de prendre la mer. Soyez prudent si vous devez sortir. A bord, portez vos équipements de sécurité (gilets...).

Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs : Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas. Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs. Soyez particulièrement vigilant, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise). Eloignez vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site:

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture: **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC